

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

PRIVER LES LAURÉATS DE CONCOURS DE LEUR ANNÉE DE STAGE, C'EST UNE CATASTROPHE !

Editorial

Tous les stagiaires, rencontrés depuis le début de l'année le confirment, à de très rares exceptions. Pourtant, le Rectorat maintient que le nombre de démissions de stagiaires n'est pas supérieur à celui de l'an dernier. Les stagiaires tiennent le coup... mais faut-il s'en étonner ? Même ceux qui nous appellent bien décidés à jeter l'éponge, ont du mal à renoncer au bénéfice d'un concours qu'ils ont préparé avec acharnement pendant des mois, sinon des années. Peu de démissions, donc, mais combien d'arrêts maladie ? Fin septembre, le Rectorat n'avait pas eu l'idée de les compter.

Épuisés, isolés les uns des autres, exposés à une hiérarchie qu'ils connaissent mal et qui tient les clés de leur titularisation, les stagiaires auraient pu se contenter de serrer les dents et de faire le gros dos. C'est n'est pas le cas, et l'annonce d'une première assemblée générale à Torcy le 1er octobre a rempli d'aise les militants du SNES. Nous sommes en effet convaincus qu'on peut gagner dès maintenant une amélioration des conditions de stage.

C'est la charge de travail qui met tous les stagiaires en difficulté. Non seulement il leur faut travailler tout le temps, mais il leur est impossible de prendre un peu de distance face à un métier d'autant plus envahissant qu'on y débute. Revendiquer un allègement des services est donc incontournable.

L'urgent, c'est aussi de revendiquer un accompagnement beaucoup plus cohérent. Fin septembre, à la question de savoir ce qui était prévu pour les stagiaires en difficulté, le Recteur invoquait un « protocole », mais aucune modalité prédéfinie, renvoyant à chaque fois à l'analyse des IPR, des chefs d'établissement et des tuteurs... tous engagés d'une manière ou d'une autre dans le processus de titularisation. Pour nous, l'IUFM avait peut-être ses défauts, mais à quoi bon vouloir réinventer l'eau chaude ? Il faut des visites de formateurs aguerris et indépendants de l'inspection pour tous les stagiaires. Le tutorat ne suffit pas !

Troisième point urgent : les conditions de titularisation. Les arrêtés de juillet 2010 marque le retour en force de la hiérarchie. Le Recteur de Créteil entend soumettre tous les stagiaires à une inspection par un IPR ; c'est donner une importance énorme à une unique visite, une seule heure de cours...

Nous devons exiger un examen beaucoup plus équitable des qualités des stagiaires.

Ces quelques revendications sont de bon sens ; il ne coûterait pas grand chose au Recteur d'en satisfaire certaines ! Avec le collectif Stagiaire Impossible et les organisations syndicales du second degré, le SNES-FSU a donc demandé une audience au Recteur de Créteil pour mercredi 17 novembre, et appelle les stagiaires et leurs collègues à un rassemblement au même moment devant le Rectorat.

Avec le SNES de Paris et de Versailles, il appelle tous les collègues à soutenir les revendications des stagiaires et à interpellier le Ministre par le moyen de l'adresse au verso.

LE RECTEUR de Créteil DOIT ENTENDRE

les revendications des stagiaires !

RASSEMBLEMENT

Mercredi 17 Novembre à 14h00

devant le Rectorat de Créteil

(4 rue Georges Enesco - M° Créteil L'Echat)

MUTATIONS

INTER-ACADEMIQUES 2011

Vous venez de passer le concours, et n'êtes pas encore titulaire ? Vous participerez obligatoirement au mouvement, qui se déroule en deux phases :

vous serez d'abord affecté dans un académie (mouvement inter), avant de participer au printemps, au mouvement intra-académique.

**Pour l'inter, vous devez saisir vos vœux
du 18 novembre au 7 décembre.**

LE SNES CRETEIL ORGANISE DEUX REUNIONS

sur le site de l'IUFM de Torcy

**vendredi 12 novembre et lundi 29 novembre
à partir de 16h30.**

Il organise d'autres réunions (voir calendrier sur notre site) et propose des rendez-vous réservés en priorité aux syndiqués.